

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Indicateurs Agent de Prévention et de Sécurité

TAUX DE RÉUSSITE 2025 : 99 % TAUX DE SATISFACTION 2025: 100 % TAUX D'INSERTION 2025 : 100 %

Indicateurs VAE Agent de Prévention et de Sécurité

TAUX DE RÉUSSITE 2025 : 99 % TAUX DE SATISFACTION 2025: 100 % TAUX D'INSERTION 2025 : 100 %



GROUPE VICRA
ORGANISME DE FORMATION

Déroulé Pédagogique Formation APS 182 h dont 7h d'examen

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Formations APS : Code RNCP36648



Programme conforme à l'arrêté du 10 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 3 août 2007 relatif à l'agrément prévu réglementant les activités privées de sécurité et relatif à l'aptitude professionnelle des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes et de vidéoprotection.



<h3>Public Concerné</h3> <p> Tous publics voulant postuler dans la sécurité privée et y être autorisés.</p>	<h3>Effectif Maximum</h3> <p> Le nombre de participants à la formation est fixé à 12 personnes par session.</p>
<h3>Prérequis</h3> <p> - Disposer de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS (valable 6 mois). - Justificatif de la connaissance de la langue française de niveau B1 (CERL)</p>	<h3>Durée</h3> <p> Formation : 175h soit 5 semaines de 35h (SST compris). Examen : 7 Heures. Total : 182 Heures.</p>
<h3>Objectif</h3> <p> Acquérir les compétences théorique et pratique nécessaires pour travailler dans les métiers de la sécurité privée.</p>	<h3>Validation</h3> <p>Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites, s'il est apte à l'épreuve pratique et s'il justifie d'une formation en matière de secourisme.</p> <p> Diplôme T.F.P. A.P.S. Agent de Prévention et de Sécurité (Titre homologué par le Ministère de l'Intérieur et délivré par la C.P.N.E.F.P.)</p>
<h3>Condition de Formation</h3> <p> Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.</p>	
<h3>Date et Lieu</h3> <p> Se référer au calendrier des formations sur groupe-vicra.com</p>	

Débouchés :

Secteurs d'activités :

Le métier peut s'exercer au sein d'entreprises de sécurité, auprès de services chargés de sécurité qu'ils soient internes aux entreprises ou dédiés à des événements, pour le compte d'entreprises privées et de structures publiques.

Type d'emplois accessibles :

- Agent de sécurité confirmé
- Agent de sécurité chef de poste
- Agent de sécurité mobile
- Agent de sécurité filtrage
- Agent de sécurité opérateur filtrage
- Agent de sécurité magasin prévention vol
- Agent de sécurité magasin arrière-caisse
- Agent de sécurité évènementiel
- Agent de sécurité patrouilleur
- Agent de sécurité par moyens électronique
- Agent de sécurité dans les transports publics

Référenciel

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Objectif de la formation : Obtention de l'aptitude préalable d'agent de surveillance et de gardiennage en vue de la délivrance de la carte professionnelle.

Réf : Livre VI du code de la sécurité intérieure (CSI) : Art. L611-1, R612-26, R612-37, Arrêté du 27 juin 2017, Arrêté du 27 juin 2017 (cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité, Arrêté du 1er juillet 2016 (certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité)

Durée de la formation	182h00 (175h00 de volume horaire de formation et 07h00 d'examen)
Date de la formation	A définir
Délai d'accès	Une information préalable à l'accès en formation sera organisée au minimum un mois et demi avant le début du stage pour anticiper la réalisation des impératifs administratifs
Lieu de réalisation	12 Rue des chauffours 95000 Cergy
Nombre de stagiaires : Minimum de 2 et maximum de 12 (+ 3 candidats ajournés précédemment)	

Art. L612-20 du CSI (extrait § 5) : Nul ne peut être employé pour participer à une activité de sécurité privée// § 5° S'il ne justifie pas de son aptitude professionnelle selon des modalités définies par décret en Conseil d'Etat. // Le respect de ces conditions est attesté par la détention d'une carte professionnelle.

Art. R612-24 du CSI (extraits) : Les dirigeants et les salariés d'entreprises exerçant une activité de sécurité privée justifient de leur aptitude professionnelle par la détention :

- Soit d'une certification professionnelle, enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), se rapportant à l'activité exercée ;
- Soit d'un certificat de qualification professionnelle élaboré par la branche professionnelle de l'activité concernée, agréé par arrêté du ministre de l'intérieur ;

Contenu de la formation : la formation en vue de l'obtention du CQP/APS comprend 14 parties distinctes :

Module secourisme	UV 1	14h00
S1 Module environnement juridique	UV 2	21h00
S2 Module gestion des conflits		14h00
S3 Module stratégique		08h00
S4 Module prévention des risques incendie		07h00
S5 Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier		07h00
S6 Module sensibilisation au risque terroriste		13h00
S7 Module professionnel		45h00
S8 Module palpation de sécurité et inspection des bagages		07h00
S9 Module surveillance par moyens électroniques de sécurité		07h00
S10 Module gestion des risques		11h00
S11 Module événementiel spécifique		07h00
S12 Module gestion des situations conflictuelles dégradées		07h00
S13 Module industriel spécifique		07h00

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Niveau initial requis pour participer à la formation :

Être titulaire de l'autorisation préalable ou provisoire ou de la carte professionnelle en cours de validité.

Connaissance de la langue française définie par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Conditions de validation :

UNITES DE VALEUR	TYPE D'EPREUVE	VALIDATION
UV 1 Secours à personnes	SST ou PSC1 Examen ou contrôle continu	Le candidat devra présenter l'attestation de réussite à cette épreuve réalisée au cours de la formation.
UV 2 (S1/S2/S3/S4/S5/S6/S7/S8/S9/S10/S11/S12/S13)	Questionnaire à choix unique	- Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise - $8 \geq \text{Note} < 12$: le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen - Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant ce module
Epreuve pratique UV 3	Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat	Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats des grilles d'évaluation

FORMATION TITRE APS

UV1) MODULE SECOURISME (14h00)

UV 1	Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	Formateur	Durée
Gestion des premiers secours	Connaître : - Le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ; - La conduite à tenir lors de premiers secours ; - Savoir alerter et secourir.		07h00
	Mise en situation pratique de l'agent de prévention et de sécurité dans le cadre du secours à personnes.		07h00

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

UV2) MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (21h00)

Séquence 1	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche	Formateur	Durée
Environnement juridique de la sécurité privée	Maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> - L'explication initiale du livre VI (contexte, logique) - L'architecture d'ensemble ; - Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) - Le principe d'exercice exclusif ; - Le principe de neutralité ; - La détention et d'usage des armes. - Le port des uniformes et insignes ; - Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public (avec cas concrets) ; - Les spécificités des services internes ; - Le régime de la carte professionnelle et les téléservices - Les sanctions afférentes au non-respect de ces dispositions - La convention collective nationale de la branche Prévention Sécurité 		06h00
	Savoir mettre en œuvre ces dispositions pertinentes du code de sécurité intérieure		01h00

Séquence 1.2	Connaître les dispositions utiles du code pénal	Formateur	Durée
Environnement juridique de la sécurité privée	Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir : <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; - La non-assistance à personne en danger ; - L'omission d'empêcher un crime ou un délit ; - L'usurpation de fonctions ; - L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; - L'appropriation frauduleuse ; - Le fonctionnement des juridictions pénales. 		05h00
	- Être capable de justifier de ses actions en se référant au cadre légal dans lequel elles s'inscrivent, notamment quant au concept de légitime défense		

Séquence 1.3	Application de l'article 73 du code de procédure pénale	Formateur	Durée
Environnement juridique de la sécurité privée	- Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale.		02h00

Séquence 1.4	Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	Formateur	Durée
Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître la législation relative : - Au respect de la vie privée ; <ul style="list-style-type: none"> - Au respect du droit de propriété ; - Aux juridictions civiles ; - A la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ; - Être capable de justifier de ses actions en se référant à ces dispositions 		03h00

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Séquence 1.5	Respecter la déontologie professionnelle	Formateur	Durée
Environnement juridique de la sécurité privée	Respecter : <ul style="list-style-type: none"> - Le secret professionnel ; - Les principes déontologiques ; - Être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées. 		04h00

UV2) MODULE GESTION DES CONFLITS (14h00)

Séquence 2.1	Savoir analyser les comportements conflictuels	Formateur	Durée
Gestion des risques et des situations conflictuelles	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - Les origines des conflits ; - Les différents types de conflits ; - La stimulation et les motivations des conflits ; - Les étapes d'un conflit ; - La prévention du conflit. 		03h00

Séquence 2.2	Savoir résoudre un conflit	Formateur	Durée
Gestion des risques et des situations conflictuelles	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Traiter une agression verbale ; - Gérer les émotions ; - Adopter des techniques verbales ; - Intervenir par étapes ; - Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés. 		02h00

Séquence 2.3	Etre capable d'analyser les comportements conflictuels, de résoudre un conflit et de gérer une situation conflictuelle	Formateur	Durée
Gestion des risques et des situations conflictuelles	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la dangerosité du conflit ; - Savoir gérer le conflit ; - Savoir gérer les conséquences du conflit. 		02h00
	Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité 		07h00

UV2) MODULE STRATEGIQUE (08h00)

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Séquence 3.1	Savoir transmettre des consignes	Formateur	Durée
Transmission des consignes et informations	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ; - Transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; - Transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents. 		02h00

Séquence 3.2	Réaliser une remontée d'informations	Formateur	Durée
Transmission des consignes et informations	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Faire un compte rendu oral ; - Faire un compte rendu écrit ; - Faire un rapport. 		04h00

Séquence 3.3	Connaître les outils de transmission - Savoir transmettre des consignes	Formateur	Durée
Connaissance de l'outil informatique Transmission	Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur. Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique etc.) Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une main courante ; - Exploiter un logiciel de main courante électronique. 		02h00

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Séquence 4.1	Initiation au risque incendie	Formateur	Durée
Connaissance des vecteurs d'incendie	Savoir appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance, ...) et sa propagation Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - Les risques et les effets de l'incendie sur l'homme - Les mesures de prévention et particulièrement celles concernant la sécurité des travaux par point chaud - Les consignes spéciales et particulières - Les alarmes (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie) - Les consignes d'intervention - L'organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme - La mise en sécurité des installations - La préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) - Les rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement - Le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention 		04h00
	Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - Exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention - Intervention coordonnée de plusieurs équipiers 		03h00

UV2) MODULE MODALITE D'APPREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU METIER (07h00)

Séquence 5.1	Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	Formateur	Durée
Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les conditions d'appréhension fixées à l'article 73 du CPP. - Définir les missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères : <ul style="list-style-type: none"> • Filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage, ...) • Filière distribution • Filière incendie Savoir : - Appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires 		07h00

UV2) MODULE SENSIBILISATION AU RISQUE TERRORISTE (13h00)

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Séquence 6.1	Définir les risques et connaître les différentes menaces terroristes	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme : <ul style="list-style-type: none"> - Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat) ; - Les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; - Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; - Méthodologie du terrorisme ; - Motivation du terrorisme ; 		00h45

Séquence 6.2	Connaître les différentes menaces terroristes	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Connaître les différents modes opératoires traditionnels : <ul style="list-style-type: none"> - Attentats aveugles ; - Attentats suicides ; - Prises d'otages et exécution ; - Attaques avec armes de guerre ; Connaître les différentes menaces terroristes émergentes : <ul style="list-style-type: none"> - La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) ; - La menace informatique 		00h45

Séquence 6.3	Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Comprendre le niveau de risque en France <ul style="list-style-type: none"> - Rappel : Vigipirate / L'état d'urgence / L'état de guerre Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi : <ul style="list-style-type: none"> - Processus de Raisonnement - Sites sensibles, Population ciblée 		01h00

Séquence 6.4	Connaître les différents matériels des terroristes	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Savoir Identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes : <ul style="list-style-type: none"> - Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.) + présentation d'une arme factice - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) - Les matériels improvisés ((EEI) schéma de montage - Les modes de déclenchement piégé, à retardement, contrôlé (ceinture explosif)) Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel		01h00

Séquence 6.5	Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Savoir cultiver son comportement Savoir combattre les habitudes et les routines : <ul style="list-style-type: none"> - Etre attentif, vigilant et dissuasif - Respecter les procédures Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme		01h00

Séquence 6.6	Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	Formateur	Durée

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Prévention des risques terroristes	Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects Reconnaître les comportements suspects (le profiling) Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent) Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations		01h00
---	--	--	-------

Séquence 6.7	Savoir entretenir sa culture de la sécurité	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Savoir utiliser le retour d'expériences Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité Savoir s'informer		00h30

Séquence 6.8	Se protéger soi-même - Protéger	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) : - Actes réflexes - Courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité		02h30 dont 01h30 de mise en pratique

Séquence 6.9	Alerter les forces de l'ordre - faciliter leur intervention - sécuriser une zone	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque : - Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; - Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : - Attitudes et comportements ; - À l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur - Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : - Être un citoyen sensibilisé.		02h00 dont 01h00 de mise en pratique

Séquence 6.9	Alerter les forces de l'ordre - faciliter leur intervention - sécuriser une zone (Suite)	Formateur	Durée
Prévention des risques terroristes	Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité : - Dans l'urgence et post-attentat ; - Contrôle des accès ; - Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - Prendre en considération le risque de sur-attentat.		02h00 dont 01h00 de mise en pratique

Séquence 6.10		Formateur	

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger		Durée
Secourir	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - Les blessures par balles (Notions : Pneumothorax, hémorragies) - Les blessures par explosions (Notions : Blast et projectiles) 		

Séquence 6.11	Notions de secourisme "tactique"	Formateur	Durée
Secourir	<p>Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion (s).</p> <p>Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée 		01h30 dont 01h00 de mise en situation pratique

Séquence 6.12	Alerter les secours	Formateur	Durée
Secourir	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé, aux services de secours		00h30

UV2) MODULE PROFESSIONNEL (45h00)

Séquence 7.1	Appliquer les techniques d'information et de communication - Savoir transmettre les consignes et les informations	Formateur	Durée
Surveillance et gardiennage	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sa présentation et son attitude : savoir être professionnel et le savoir vivre - Accueillir, informer, orienter - Lecture de plan - Adapter sa communication verbale et non verbale - Maitriser le fonctionnement des moyens de transmission - Transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action - Transmettre les consignes - Transmettre les informations - Gérer un appel suspect : compte rendu d'appel et l'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales 		08h00 dont 04h00 de mise en situation pratique

Séquence 7.2	Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	Formateur	Durée
Surveillance et gardiennage	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) ; - Définir les possibilités d'action sur place ; - Accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie ; - Appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion - Réserver des traces et des indices 		06h00 dont 02h00 de mise en situation pratique

Séquence 7.3	Savoir contrôler les accès	Formateur	Durée
---------------------	-----------------------------------	------------------	--------------

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Surveillance et gardiennage	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...) Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ; - Filtrer de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport, ...) - Filtrage l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs, ...) - Contrôler des objets et des matériels 		09h00 dont 05h00 de mise en situation pratique
------------------------------------	--	--	--

Séquence 7.4	Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité	Formateur	Durée
Surveillance et gardiennage	Connaître et maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel ; - Les documents ; - La gestion de flux de personnel et des intervenants. - La gestion des clés - L'utilisation des moyens de communication 		09h00 dont 05h00 de mise en situation pratique

Séquence 7.5	Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	Formateur	Durée
Surveillance et gardiennage	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis - Adapter son comportement lors d'une ronde. - Comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire 		13h00 dont 09h00 de mise en situation pratique

UV2) MODULE PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION DES BAGAGES (07h00)

Séquence 8.1	Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité	Formateur	Durée
Événementiel	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations ou en cas de circonstances particulières; - Les modalités d'agrément des personnels du secteur privé; - Les sanctions en cas de non- respect du cadre légal; - Le domaine d'application des palpations de sécurité; - Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions. Savoir : - Appliquer les consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage; - Adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé; - Maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation; - Prendre en compte les mineurs et les personnes en situation de handicap. - Effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage; 		07h00 dont 04h00 de mise en situation pratique

	- Effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte		
--	---	--	--

UV2) MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ELECTRONIQUES DE SECURITE (07h00)

Date	Nom du document	Créé par
02/01/2026	Déroulé Pédagogique Formation APS	YZ

Séquence 9.1	Systemes de télésurveillance et de vidéosurveillance	Formateur	Durée
Télésurveillance et vidéoprotection	Maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> - Le corpus juridique de la télésurveillance et de la vidéosurveillance ; - La chaîne de télé-sécurité; - Le schéma d'installation de la vidéosurveillance 		07h00 dont 04h00 de mise en situation pratique

UV2) MODULE GESTION DES RISQUES (11h00)

Séquence 10.1	Maîtriser la gestion des alarmes	Formateur	Durée
Gestion des risques	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion; - Lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion; - Gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre; - Maîtriser les principes de gestion d'une alarme incendie; - Lire et exploiter une information émanant d'un système de détection incendie; - Evaluer les possibilités d'intervention; - Rendre compte à la hiérarchie - Organiser l'accueil des secours et faciliter leur Intervention; - Identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation. 		07h00 dont 04h00 de mise en situation pratique
Séquence 10.2	Protéger le travailleur isolé	Formateur	Durée
Gestion des risques	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé. <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI); - Identifier les différentes composantes d'un système PTI; - Maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI). 		02h00 dont 01h00 de mise en situation pratique
Séquence 10.3	Sensibilisation au risque électrique	Formateur	Durée
Gestion des risques	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets du courant sur le corps humain; - Les modalités de formation et de processus d'habilitation. <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les facteurs et les situations d'accident d'origine électrique; - Identifier l'origine de l'électrisation; - Analyser le risque électrique 		02h00

UV2) MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (07h00)

Séquence 11.1	Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	Formateur	Durée
Événementiel	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - La problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) - Le cadre légal des rassemblements; - La sécurisation des spectacles et concerts; - La gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence: incendie, rixe, attentat); - Les fondements des bases juridiques lors de prestations événementielles 		05h00

Séquence 11.2	Identifier les acteurs d'un événement	Formateur	Durée
---------------	---------------------------------------	-----------	-------

Événementiel	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateur, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP); - Se positionner en fonction du type de public 		01h00
--------------	--	--	-------

Séquence 11.3	Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements	Formateur	Durée
Événementiel	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte); - Les moyens d'identification des différentes familles d'accès; - Les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette); - La fraude et les litiges 		01h00

UV2) MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (07h00)

Séquence 12.1	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes	Formateur	Durée
Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress; - Le mécanisme du stress; - La notion de stress différé et sa gestion post-évènement. Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les effets gênants du stress; - Utiliser les effets positifs du stress; - Maîtriser le stress in situ - Appliquer les principes de récupération par la respiration; - Evacuer la tension; - Protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression; - Agir en état de nécessité 		07h00 dont 04h00 de pratique

UV2) MODULE INDUSTRIEL SPECIFIQUE (07h00)

Séquence 13.1	<p>Evaluer les risques professionnels - Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques - Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux</p>	Formateur	Durée
<p>Gestion des risques</p>	<p>Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation des risques professionnels; - Le document unique; - Les obligations de l'employeur; - Les principes généraux de prévention; - Les obligations des employés; - Les plans de prévention. <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE); - Les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire); - L'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention; - Les matériels de protection adaptés aux risques industriels; - Le port des équipements de protection individuelle; - Les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs; - Notion de système global harmonisé (SGH) Connaître : - La classification CLP (classification labelling packaging); - Les contraintes des zones à atmosphère explosif (ATEX) 		07h00

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'EXAMEN DISPONIBLES DANS TOUT ORGANISME DE FORMATION

1) MATERIELS ET CONDITIONS NECESSAIRES POUR LA REALISATION DE L'EXAMEN

- Un système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCU de l'examen. Celui-ci sera fourni par le centre de formation et devra répondre aux mêmes obligations de l'annexe IX de l'arrêté SSIAP du 02 mai 2005 modifié
- Un ordinateur et vidéoprojecteur
- Un poste central de sécurité pédagogique équipé de moyens pédagogiques associés
- Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

2) MOYENS PEDAGOGIQUES

Locaux :

- Une salle de formation dédiée par session de TITRE APS, d'une surface minimum de 25 m², ainsi que des sanitaires hommes et femmes et une zone de détente
- Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec 8 pointeaux fixes et comprenant :
 - Des escaliers ; ou
 - Des couloirs ; ou
 - Des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques) ; ou
 - Un parking.
- Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz.

Moyens de secours :

- Deux blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie)
 - Des détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels
- Un extincteur en coupe, six extincteurs à eau, deux extincteurs CO2
 - Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS
- Des mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation SST

- Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Un cahier de suivi de l'entretien sanitaire du matériel secourisme
- Des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité
- Un magnétomètre en état de fonctionnement (détecteur de métaux portatif)
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation
- Une arme longue fictive de type AK47 ou AKSU de type «reproduction» ou de type «Airsoft» ;

Une arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette ;

- Des munitions fictives de calibre 7,62x39, 5,56 ou 223 mm, 9 mm ;
- 3 garrots de dernière génération à cliquet de type REVMEDX TX2 ;
- 3 garrots de dernière génération tourniquet de type C-A-T ;

Du matériel pour improviser un garrot (exemples: ceintures, vêtements, cravate, etc.)

Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un Poste Central de Sécurité dont les principaux équipements de sécurité sont installés de façon permanente et fixe

Poste Central de Sécurité pédagogique :

- Un Système de Sécurité Incendie : une centrale de mise en sécurité incendie ou un système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentations ;
- Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles dont les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction » ;
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI) ;
- 3 téléphones, et les consignes d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente ;

- Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès ;

- Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs ;

- Un système de vidéosurveillance équipée d'au minimum 3 caméras ;

- Un registre de consignes ;

- Un registre de clés, de badges et de visiteurs ;

- Un modèle de permis feu,

- A minima, un ordinateur dédié permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation ;

- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

3) NOM DU RESPONSABLE PEDAGOGIQUE POUR LES FORMATION TITRE APS

- Yacine ZOUAOUI – Groupe VICRA FORMATION SAS.

VAE Agent de Prévention et de Sécurité

Prérequis :

Par le biais d'une ou plusieurs activités, vous avez acquis des compétences et des aptitudes dans le domaine de la sécurité.

Vous devrez justifier d'au moins un an d'expériences en relation avec le diplôme ou le titre du métier de la sécurité privée.

Recevabilité :

Vous devrez dans un premier temps remplir une demande de recevabilité. Le formulaire de demande est fourni par l'organisme.

Le dossier doit comporter un formulaire de renseignements et des documents justifiant de la durée des activités exercées par le candidat, et/ou les certifications déjà obtenues ainsi que les formations suivies.

GROUPE VICRA se prononce sur la recevabilité de la demande du candidat après avoir vérifié que les conditions sont remplies.

La recevabilité de la demande est prononcée au vu d'un certain nombre d'informations et de pièces fournies dans le dossier.

Validation :

Une fois la demande de recevabilité validée par l'organisme, vous devrez compléter un dossier de VAE, décrivant votre expérience.

Après analyse du dossier, des justificatifs et d'un entretien avec le candidat, une décision favorable ou défavorable sera rendue.

Coût de la VAE :

1560 € par dossier.